

03.09.2013 – 10:00 Uhr

## Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale: augmentation de 2,5% du nombre de dossiers, stabilité par rapport à la population (ANNEXE)

Berne (ots) -

Le nombre des dossiers de l'aide sociale a augmenté globalement de 2,5% dans les treize villes qui participent au rapport sur les indicateurs sociaux 2012. Compte tenu de la croissance de la population sur la même période, la part des personnes qui dépendent de l'aide sociale est restée stable. Le taux d'aide sociale pour les personnes en provenance de l'Union européenne est inférieur à la moyenne. Le nombre croissant des bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 50 ans constitue un véritable défi pour les services sociaux.

En 2012, l'évolution de la situation en matière d'aide sociale est stable à mesure que le taux d'aide sociale - à savoir la part de la population qui dépend de l'aide sociale - est resté inchangé dans pratiquement toutes les villes. Certes, le nombre des dossiers de l'aide sociale a augmenté dans la plupart des villes, en moyenne globalement de 2,5%, mais, si l'on considère que la population a également cru dans le même temps, cette évolution n'affecte pas le taux d'aide sociale.

L'augmentation des dossiers est nette dans huit villes - Bâle, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Winterthur et Zoug - et moindre dans trois villes - Berne, Bienne et Uster. A Wädenswil et à Zurich, le nombre des dossiers a baissé. L'écart entre les taux d'aide sociale constatés dans les différentes villes est toujours aussi important: le plus élevé à Bienne et à Lausanne, avec 11,4% respectivement 10,3%, le plus bas à Uster et à Zoug, avec 1,3% respectivement 1,7%. Ces différences s'expliquent par la taille, la situation et l'environnement économique des villes: les grandes agglomérations qui jouent un rôle de centre présentent un taux d'aide sociale plus élevés que les petites villes. Le taux est aussi généralement plus élevé en Suisse occidentale qu'en Suisse orientale. Mais la composition de la population, le marché du travail local et la mixité économique sont aussi des éléments décisifs.

Taux d'aide sociale modeste chez les ressortissants de l'UE

Le taux d'aide sociale chez les personnes en provenance de l'Union européenne est nettement inférieur à la moyenne dans la plupart des villes. En moyenne pondérée par rapport au nombre d'habitants entre les treize villes, le taux d'aide sociale est généralement de 5,5%; ce taux n'est que de 3,7% pour les personnes issues de l'UE, et de 4% pour les Suisses et les Suissesses. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. Les villes restent toutefois attentives à l'évolution de la situation, de sorte à pouvoir prendre les mesures adéquates si les choses changent. Ces mesures ne devraient cependant pas impliquer l'aide sociale, laquelle n'a guère de marge d'action, mais sont du ressort des offices de migration et des employeurs.

Bénéficiaires de l'aide sociale dès 50 ans: nouvel enjeu sociopolitique

Le rapport consacre un chapitre clé aux bénéficiaires de l'aide sociale de 50 ans et plus. Le taux d'aide sociale dans cette classe d'âge a sensiblement augmenté ces dernières années. Cette situation est due au fait que le marché du travail comme aussi les assurances sociales sont plus sélectifs dans leurs critères d'accès. La marge dans laquelle il ne reste plus que l'aide sociale pour assurer son existence s'est élargie.

Pour l'aide sociale, qui est de fait conçue comme un pont temporaire pour parer aux situations d'urgence, c'est un véritable défi. Il se pose la question au niveau politique de savoir si l'aide sociale est la bonne institution pour ce groupe de personnes ou s'il ne faut pas un autre instrument sociopolitique pour assurer le minimum vital à ce groupe de personnes. Les services sociaux doivent aussi réfléchir à la manière d'adapter leurs processus - prévus de fait pour des hommes et des femmes dans des situations différentes - à cette classe d'âge, par exemple au niveau des mesures d'intégration dans le marché du travail. Le problème vient aussi du fait que la garantie du minimum vital d'un nombre croissant de personnes de plus de 50 ans jusqu'à l'âge de la retraite par l'aide sociale a des conséquences financières sur les budgets municipaux.

L'Initiative des villes pour la politique sociale en bref

L'Initiative des villes pour la politique sociale défend les intérêts de politique sociale de quelque 60 villes de toutes les régions de la Suisse. L'association s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et une bonne collaboration entre les villes, la Confédération et les cantons.

Rapport à télécharger sur: [www.initiative-villes.ch](http://www.initiative-villes.ch) > Indicateurs sociaux > Indicateurs sociaux actuels

Contact:

Thomas Meier  
Chargé de communication de l'Initiative des villes pour la politique sociale  
044 412 61 55  
[th.meier@zuerich.ch](mailto:th.meier@zuerich.ch)

Les personnes de contact dans les villes impliquées figurent dans la

liste ci-jointe

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003533/100743172> abgerufen werden.